



# Choisir ses espèces prairiales

**Il n'existe pas d'espèces ou de variétés idéales pour composer une prairie. Le meilleur choix est celui qui répond le mieux au contexte du système fourrager et à son milieu.**

## Les questions pour faire les bons choix

- Quelle est la durée envisagée pour ma prairie ?
- Dans quel type de sol j'implante ?
- Quelle est l'utilisation prévue de la prairie ? pâture, fauche, mixte.
- A quelle période j'ai besoin d'herbe ? tôt au printemps, à l'automne...
- Pour quels animaux valorisateurs ? espèces animales, besoins physiologiques.



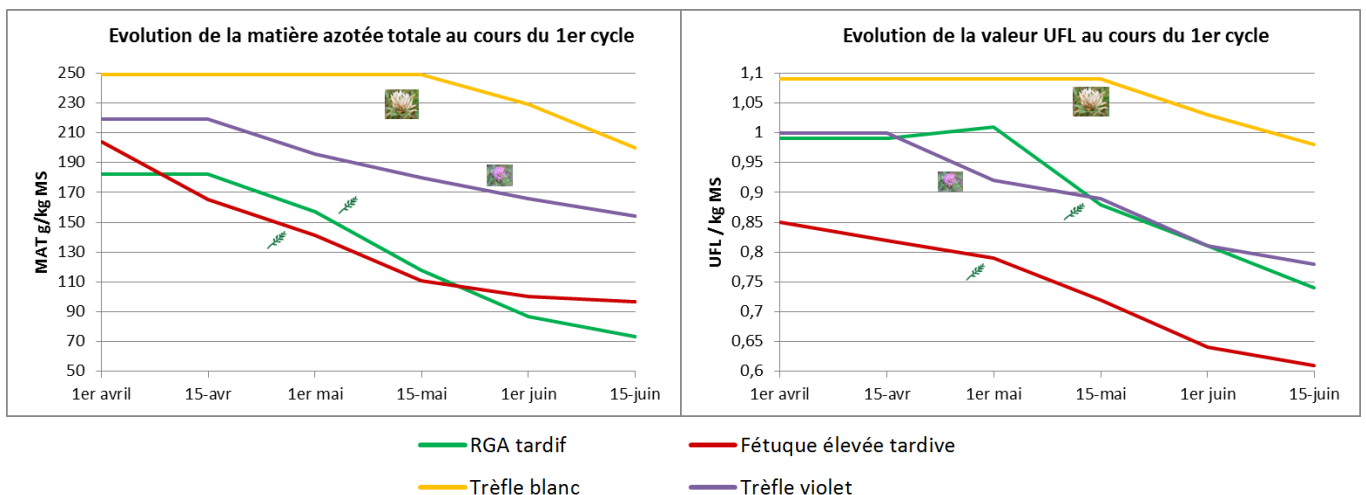
## Diversifier ses prairies

A l'échelle de l'exploitation, **la diversification des prairies concerne à la fois les types de prairies et la composition floristique au sein d'une prairie donnée.** Pour sécuriser la production d'herbe, il est nécessaire de jouer la complémentarité entre les types de prairies: prairies plus précoces pour engager la mise à l'herbe au printemps, des prairies plus tardives en sol hydromorphe, des légumineuses de fauche...

Diversifier la composition floristique de sa prairie, c'est passer d'une prairie d'association simple (une ou deux graminées et une légumineuse) à des prairies multi-espèces. Celles-ci sont constituées de plusieurs graminées associées à plusieurs légumineuses. Cette diversité augmente la robustesse et la pérennité. De plus, les rendements obtenus en prairies multi-espèces sont supérieurs aux prairies d'association simple en cas d'aléas climatiques ou de sol à contraintes.

## Miser sur les légumineuses

Au-delà du choix entre une association simple (1 ou 2 graminées combinées à 1 ou 2 légumineuses) et une prairie multi-espèces, associer des légumineuses dans les prairies a largement démontré son efficacité technique et économique dans les exploitations. Les légumineuses amènent une **valeur alimentaire plus constante et élevée.** Elles favorisent l'ingestion et offrent une grande **souplesse d'exploitation.** Le rôle de **moteur azoté** de la légumineuse permet d'économiser de l'azote dans la conduite de la prairie.



**La conduite d'exploitation de la prairie impacte davantage la valeur alimentaire du fourrage récolté ou pâturé que les valeurs intrinsèques des graminées composant le mélange.**



## Caractéristiques des principales espèces fourragères

Espèce	Pérennité	Type de sol				Climat (T°)		Utilisation		
		Alternance hydrique	Hydromorphe	Séchant	Sain et profond	Fortes	Basses	Fauche	Mixte	Pâture
<b>RGI</b>	6 à 18 mois									
<b>RGH</b>	2 à 3 ans									
<b>RGA</b>	5 ans									
<b>Dactyle</b>	5 ans et +									
<b>Fétuque élevée</b>	5 ans et +									
<b>Fétuque des prés</b>	3 à 4 ans									
<b>Fléole des prés</b>	5 ans									
<b>Pâturin des prés</b>	5 ans et +									
<b>Brôme cathartique</b>	3 à 4 ans									
<b>Brôme sitchensis</b>	3 à 4 ans									
<b>Trèfle blanc</b>	5 ans									
<b>Trèfle hybride</b>	3 ans									
<b>Trèfle violet</b>	2 ans									
<b>Luzerne</b>	4 à 5 ans									
<b>Lotier</b>	5 ans									
<b>Sainfoin</b>	3 à 4 ans									
<b>Chicorée</b>	3 à 4 ans									
<b>Plantain</b>	3 à 4 ans									

■ Espèce bien adaptée

■ Espèce possible

■ Espèce inadaptée

Source Groupe Prairies Pays de la Loire – Projet PEREL 2014 – [www.perel.paysdelaloire.chambagri.fr](http://www.perel.paysdelaloire.chambagri.fr)

## Quelques points de vigilance sur certaines espèces

### Le dactyle

Espèce agressive, peu sociable qui a tendance à dominer le mélange, en particulier en conditions sèches. Privilégier des cycles rapides au pâturage.

### La fétuque élevée

Impératif de choisir des variétés à feuilles souples pour le pâturage.

### Le raygrass hybride

Espèce agressive qui peut être intégrée à un mélange de longue durée dans le but d'augmenter la productivité la 1<sup>ère</sup> année. Cependant, cette espèce a une pérennité moyenne qui engendre des vides dans les mélanges en fin de vie.

### Le trèfle violet

Variétés diploïdes : même remarque que pour le raygrass hybride, espèce agressive et peu pérenne. Les variétés tétraploïdes sont moins faciles à utiliser en fauche mais sont souvent plus pérennes.

### Le trèfle blanc

Choisir le type botanique (taille et agressivité) en fonction des graminées présentes dans le mélange.

### La chicorée

Espèce bisannuelle qui monte à tiges après un hiver. A partir de l'année 2, nécessite une pression de pâturage élevée pour bien gérer les tiges (montée de mai à août).

### Le plantain lancéolé

Supporte mal une forte compaction du sol.





## Quelques exemples d'adéquation espèces prairiales / espèces animales

- Peu de légumineuses pour les vaches laitières tarées ;
- Dactyle bien adapté à la pression de pâturage des brebis ;
- Préférer des variétés de trèfle blanc (TB) peu agressives pour les équins ;
- Lotier : espèce non météorisante.

## Les prairies multi-espèces

### Leurs atouts :

- Une production souvent plus élevée que les associations simples type RGA-TB ;
- Une variabilité de production entre les années atténuée ;
- Une adaptation au pâturage et à la fauche ;
- Un fourrage de qualité régulier sur l'année grâce à une bonne contribution des légumineuses ;
- Une bonne adaptation à la variabilité intra-parcellaire ;
- Pérennité et robustesse face aux aléas climatiques.



### Propositions de mélanges multi-espèces (kg par hectare)

Sol	Alternance hydrique (a)		Hydromorphe		Séchant		Sain et profond	
	P	F	P	F	P	F	P	F
Dactyle						(f)		
Fétuque des prés			5				5	
Fétuque élevée	11 <sup>(i)</sup>	14	(g)	10	13	12	(g)	10
Fléole des prés			1	2				2
RGA diploïde (b)	4	6	5	5	3	3	6	5
RGA tétraploïde (b)	5		7		4		9	
Luzerne (h)					4	8		5
Trèfle blanc	2		2		3		2	
Trèfle hybride	(c)	2	2	2			2	2
Trèfle violet diploïde		7		7		4		3
Trèfle violet tétraploïde	5		(d)		(e)		(d)	
<b>Total kg semences</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>24</b>	<b>27</b>

<b>P</b>	Pâturage (mode d'exploitation dominant)
<b>F</b>	Fauche (mode d'exploitation dominant)
	Espèce déconseillée
	Espèce envisageable mais non retenue dans la proposition présentée
	Espèce conseillée
<b>(a)</b>	Mouillé l'hiver - séchant l'été
<b>(b)</b>	Variété intermédiaire à ½ tardive dans les sols séchants et à alternance hydrique ; variété tardive dans les sols sains et hydromorphes

- (c)** Peut remplacer le trèfle violet (2 kg/ha).
- (d)** Peut remplacer le trèfle hybride (5 kg/ha).
- (e)** Peut remplacer la luzerne (5 kg/ha).
- (f)** Peut remplacer la fétuque élevée (6 kg/ha) ou y être associé (3 kg/ha). Le choix est à adapter à l'agressivité du dactyle constatée sur l'exploitation.
- (g)** Peut remplacer la fétuque des prés.
- (h)** Possible en sol acide sous réserve de chaulage et inoculation.
- (i)** Les proportions de fétuque élevée et de raygrass peuvent être inversées en sol profond.



## Les associations simples à base de luzerne et trèfle violet

Pérennité	6 mois	18 mois	30 mois	>3 ans		
	Tout type de sol			Sain/séchant		
RG1	7 <sup>a</sup>	10 <sup>b</sup>				
RGH			15 <sup>c</sup>			
Fétuque élevée				8		
Dactyle					3	
Fléole des prés						3
Trèfle incarnat	12	8	8			
Trèfle violet		10	10			
Luzerne				15	15	15

<sup>a</sup> variété alternative diploïde

<sup>b</sup> pour une utilisation pâture, préférer une variété tétraploïde à 13 kg

<sup>c</sup> pour une utilisation pâture, préférer une variété type anglais

Pour vous aider dans la composition de vos prairies :

- Guide pratique « La prairie multi-espèces » ;
- Dépliant AFPP « Préconisations agronomiques pour les mélanges de semences pour prairies en France ».



L'installation d'une nouvelle prairie n'est jamais acquise. Les espèces sélectionnées peuvent se montrer décevantes dans des milieux à fortes contraintes. Il est préférable de travailler sur les pratiques pour améliorer la flore et la productivité de la prairie avant d'envisager son renouvellement complet.

### CONTACTS

Stéphanie GUIBERT, CA53 – 02.43.67.38.70 – stephanie.guibert@mayenne.chambagri.fr  
 Jean-Luc GAYET, CAPL (44) – 02.53.46.63.19 – jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr  
 Aude BRACHET, CAPL (49) – 02.41.96.76.20 – aude.brachet@pl.chambagri.fr  
 Etienne FRUCHET, CA53 – 02.43.67.36.89 – etienne.fruchet@mayenne.chambagri.fr  
 Grégoire DUFOUR, CAPL (85) – 02.51.36.82.31 – gregoire.dufour@pl.chambagri.fr